

# GR® 2013 Marseille-Provence

Grande Randonnée de Pays



**Sentier métropolitain**  
autour de la mer de Berre et du massif de l'Étoile

20 jours de randonnée



GR®  
2013








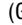
0 1/25000 500 m

Feuilles 3044 OT - 3144 OT

© IGN 2009





À Port-de-Bouc >       (Gare SNCF à 100 m, tout droit après le pont. TER vers Marseille et Miramas. Possibilité à Miramas de rejoindre Marseille via Rognac, et de boucler ainsi le tour de la mer de Berre en train)

**1** Après le pont, tourner à gauche et longer les terrasses jusqu'à la mairie. Poursuivre le cours Landrison, tourner à droite aux grilles de l'ancienne criée (Émile Pamart architecte). Faire le tour du port puis rejoindre les marches. **Ancien site des chantiers navals, où ont lieu tout l'été les fameuses sardinades !** Traverser la rue et emprunter un passage piéton qui passe ensuite sous la route, puis tout droit. **Au fond, les trois réservoirs du terminal gazier de Cavaou.**

**2** Prendre le sentier littoral à droite. **Vue d'ensemble sur le complexe industriel de Port Saint-Louis à Fos.** À gauche, fine ligne de sable entre ciel et mer, la plage Napoléon. À un petit parking, rester sur le chemin du littoral en suivant **les pipelines d'éthylène, saumure, oxygène, azote, hydrocarbure.** Après un collège, on retrouve la route. La traverser puis, 100 m plus loin, emprunter le chemin de la Plage à droite et passer sous le tunnel de la voie ferrée.

**3** 100 m après le tunnel, tourner à gauche en surplomb du canal d'Arles à Bouc. On va rejoindre le stade aux grilles jaunes de l'autre côté du canal en passant par une passerelle située de l'autre côté du pont de chemin de fer. Descendre à mi-hauteur juste avant la voie ferrée et emprunter le passage puis l'escalier à droite (⚠ la traversée des voies est strictement interdite). **Depuis la passerelle et dans l'axe du canal au fond, la cimenterie de Fos-sur-Mer qui fabrique des ciments spéciaux à base d'alumine.** Au bout de la passerelle, descendre tout de suite à gauche de façon à contourner une masse de béton puis passer sous le pont en marchant sur un étroit muret. Remonter le talus immédiatement à gauche et prendre à droite. On rejoint une route goudronnée puis au carrefour, prendre à gauche la rue en sens interdit qui monte

**4** Continuer tout droit en direction de la voie rapide, puis tourner à droite et emprunter la passerelle au-dessus de la route. **De l'intérieur de la passerelle, panorama à gauche sur le village de Fos, la raffinerie Esso et le complexe sidérurgique Arcelor.** Passer à gauche des commerces et monter par un joli passage qui serpente jusqu'à la sortie du **quartier des Amarantes (Claude Gros, architecte).**

**5** Face à l'allée de la Saladelle, prendre à droite puis monter à gauche au bout de l'avenue. Au rond-point descendre dans la zone d'activité de la Grand'colle. **Très belle vue sur la chaîne des étangs\* de l'Engrenier et Lavalduc, ainsi que sur l'étang\* de l'Estomac et la cimenterie de Fos.** Au second rond-point, continuer tout droit. (⚠ Camping municipal de la Méridole à gauche à 250 m.)

**6** Au troisième rond-point, continuer à descendre en prenant la direction des Arcades. 50 m plus loin sur la droite, entrer dans la pinède. Rejoindre le bord de **l'ancien canal de Martigues (extrémité Sud du système des canaux de Craponne\*) et le longer. C'est ce canal qui, à partir de là, forme la trame du cheminement jusqu'au bout de l'étang d'Engrenier.** En contrebas du lieu-dit de La Méridole on passe entre un petit pont de pierre et un ancien puits. Continuer à longer le canal jusqu'à une route goudronnée.

0 1/50000 1 km

Feuille 3044  
© IGN 1997



N



11

12

14

13

10

9

8

62

7

6

4

5

3

032

031



la Massuquière

Moutonnière

Lavalduc

Etang de Lavalduc

Etang de 58

FOS-SUR-MER

Fos-sur-Mer

Plage de Bottai

Pointe de la Baumasse

la Baumasse

Chem. Bassin

Etang de Citis

Chap. St. Pierre

Etang d'Engrenier

Valentign

les Arcades

la Baumasse

Pinède

St. Venance

de Ranquet

St. Michel

Etang du Pourra

Merindole

Merindole

Tranchay

les Quatre Vents

Ranquet

Anse de Ranquet

St. Mitre-les-Remparts

Chap. St. Michel

Roseron

St. Jean

Tranchay

les Heures Claires

Bellevue

St. Michel

St. Michel

St. Michel

St. Michel

St. Michel

St. Michel

Port des Heures Claires

Port des Heures Claires

Port des Heures Claires

Port des Heures Claires

Port des Heures Claires

Port des Heures Claires

Port des Heures Claires

Port des Heures Claires



À La Mérindole > 🚗 (à 1 km, gare de Fos-sur-Mer, TER vers Marseille et Miramas.)

**7** Traverser la route. (Hors GR : à gauche, on peut rejoindre à 500 m les Arcades, quartier à cheval entre les communes de Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc). Enjamber un caniveau en béton puis continuer le long du canal. **L'ancien canal passe par-dessus plusieurs pipelines et coupe une deuxième route goudronnée, tout en surplombant l'étang\* de l'Engrenier (station de pompage et deuxième canal en eau en contrebas). Directement connecté à Manosque par un pipeline de 80 km, l'étang d'Engrenier fait partie d'un système sel-pétrole de réserves stratégiques exigées par l'OTAN.**

**8** Après s'être éloigné de l'étang, monter à droite et suivre le bitume. Une fois en haut (**centre équestre à gauche**), traverser le parking puis rejoindre à gauche la piste n° CT100. **Vue sur l'étang\* du Pourra et le village de Saint-Mitre.** Laisser à droite un sentier qui descend sur le Pourra. 50 m plus loin, prendre à droite un sentier qui descend légèrement, tout en restant sur le bord du plateau vallonné du Castillon. Continuer à longer le bord du plateau sur plus d'1 km.

**9** Face à un front rocheux, prendre à droite, puis ignorer le sentier principal qui part à gauche. On rejoint un point de vue aménagé. **Au fond, la chaîne de la Fare notamment, en contrebas la plaine du Desté, et à droite l'étang\* de Citis.** Revenir 20 m sur ses pas, puis continuer à droite, et encore à droite à la bifurcation. Ignorer un chemin à droite, puis arriver à une bifurcation.

**10** Poursuivre le chemin principal à droite jusqu'au grillage du **site archéologique de Saint-Blaise, le plus bel oppidum\* celte du tour de l'étang, caché entre les 4 étangs où les Celtes circulaient sur des barques à fond plat (cf. p. 70-71).** Longer le site par la droite. Depuis la chapelle, descendre la voie goudronnée. Après le parking en contrebas, longer la route à gauche sur un peu plus d'1 km. Au carrefour, prendre la direction Rassuen. À 150 m, prendre à gauche le chemin de Citis sur 1 km. Dans un bois, franchir **l'ancien canal de Saint-Mitre (qui transporte aujourd'hui les eaux de Martigues).** À 10 m sur la gauche, ancien partiteur et maison du canulier.

**11** Continuer tout droit et tourner à droite sous les lignes à haute tension. Rester sur le chemin principal, puis prendre à droite, et descendre sous les lignes au niveau du pylone. Au terrain de tir à l'arc, traverser la D52A. Prendre en face la direction Ranquet, puis la deuxième route à gauche. Au cimetière, poursuivre dans un chemin tout droit.

**12** Plus loin, lorsqu'on arrive sur des grilles, prendre à droite puis, à la bifurcation, tout droit (chemin du milieu). À 200 m, virage à droite qui descend, puis contourner par la gauche les terrains de sports du complexe Auguste-Audibert. Emprunter ensuite l'allée goudronnée à droite. Contourner le rond-point de Ranquet par la droite, en empruntant le passage piéton pour traverser la route avec prudence et rejoindre l'abribus du Carreize n° 25 🚗. Prendre à droite le chemin des Arcades qui descend en tournant et mène, après un intermède par le chemin raccourci, jusqu'à l'anse de Ranquet.



42.1 SP  
**ISTRES**

16

15

14

12

13

0 1/25000 500 m

Feuilles 3044 OT - 3144 OT  
© IGN 2009





À Ranquet > (Au rond-point sur la D5, Cartrizé n° 25 vers Miramas, Aix et Martigues. Pour les 2 directions, arrêt du même côté de la route, côté mer de Berre.)

**13** Depuis le panneau d'information « Plage du Ranquet », marcher sur la plage vers la gauche. Le Ranquet est un village de cabanons qui s'est construit dans les années 1920, ancien port de chargement du sel extrait aux salins de Rassuen et de Citis. Un tunnel souterrain reliait le port du Ranquet aux salins de l'étang\* de Citis. Ce tunnel existe toujours et abrite des pipelines qui permettent le transport de produits utilisés par les usines. Passer devant le café-pizzeria chez Aldo (belle terrasse les pieds dans l'eau en été) et rejoindre le chemin de la plage derrière le boulodrome. Longer la route vers la droite jusqu'à la pinède et au début d'un sentier. Passer la barrière et tourner tout de suite à droite, pour rejoindre la berge. Suivre un sentier ombragé en pinède, le long de petites criques. Le sentier remonte pour rejoindre la piste. Contourner la barrière et poursuivre sur la petite route (chemin de Saint-Pierre) puis rejoindre sur la droite le littoral par un sentier (chemin de la source Saint-Martin – source en bas d'un escalier sur la droite) jusqu'au port des Heures-Claires. (on y retrouve le Cartrizé n°25.) Un site intéressant interdit au public : le bateau de Suffren, classé monument historique, navire de pierre sculpté vers 1785 à même la roche par le jésuite Roch de Régis. Hors GR : le Centre éducatif et culturel des Heures Claires est une utopie éducative où le collège et ses annexes (médiathèque, restaurant, gymnase) sont conçus comme un vrai morceau de ville, ouvert à tous (Atelier de Montrouge architectes, 1970-1977).

**14** Longer les cafés et restaurants (vente de poisson en direct le matin de 10h à 12h), puis continuer tout droit par le sentier du littoral. Après avoir contourné une propriété privée, suivre les berges de l'étang jusqu'au parking de la plage de la Romaniquette (baignade autorisée, guinguette de poissons et coquillages en été). **Les curieux pourront aller chercher juste après la plage un petit tunnel (700 m) qui relie la mer de Berre à l'étang de l'Olivier.**

**15** Depuis la plage, une petite route remonte sur un plus grand axe routier. Traverser au passage piéton à droite puis **entrer dans le square de la Romaniquette (gloriettes et fausses ruines, Georges Demouchy paysagiste pour l'EPAREB\*, c. 1994) qui fait partie d'un réseau de promenades dans cette ZAC.** Traverser le parc et rejoindre à droite un petit lotissement. Dans la zone\* pavillonnaire, s'engager dans la première rue à gauche (rue du Cascadeau). Juste avant la fin de cette rue, au panneau Stop, tourner à droite sur une voie piétonnière, puis à gauche pour passer sous la route par des escaliers. On aperçoit au bout de la rue l'étang de l'Olivier. Descendre l'allée, et traverser la petite route.

Hors GR : C'est ici qu'on peut, si on le souhaite, rejoindre le centre-ville d'Istres, en prenant à gauche la petite route (centre-ville à 10 mn). Entre les bars de l'étang et les moutons de la Crau, Istres a gardé son beau vieux village en forme d'olive. Selon Paul Ruat, « les jeunes filles surtout, avec leur air sage, leur fin profil que rehausse encore le costume arlésien, viennent à la provision de la fraîche, en jetant un coup d'œil curieux sur les excursionnistes\* arrivés dans la matinée. » C'est une ville de tourisme Front populaire dès les années 1930. Avec l'installation à Istres de la base militaire aérienne 125 dans les années 1920 et le chantier de Fos tout proche dans les années 1960, la ville s'étend et se développe fortement dans une maille de "parkways", autoroutes urbaines paysagées à l'américaine.

L'itinéraire balisé effleure Istres et continue tout droit en bordure de l'étang de l'Olivier.



23

22

21

20

19

18

17

16

15

0 1/50000 1 km

Feuilles 3043 - 3143

3044 - 3144


© IGN 1997, 1998







À Istres >       (TER vers Marseille et Salon)

**16** Suivre le chemin du Safre, en bordure de l'étang de l'Olivier (observer la caserne des pompiers sur l'autre rive). À la jonction avec la D53, traverser la route et poursuivre tout droit par le chemin de Quinsanne. Cette petite route ombragée débouche au bout de 500 m sur le chemin de l'Estagel (qui longe le camping Le Vallon des Cigales ). La route se transforme en piste au hameau de Pierremale (lotissement), puis se prolonge en un sentier remontant le long d'un ruisseau d'eau, une branche secondaire du canal de Blanqueiron. **Le canal de Blanqueiron dépend du canal de Craponne\* (16<sup>e</sup>s.) qui a métamorphosé le paysage et l'économie locale de la basse Durance jusqu'à la mer de Berre.** Au carrefour, poursuivre tout droit sur la route en direction du hameau de Saint-Étienne. **Au hameau, production d'huile d'olive, dégustation et achat auprès de M. Gimenez, descendant de la première famille installée au hameau.**

**17** Au hameau, suivre la route qui s'élève tout droit vers le moure\* de Saint-Étienne. **Sur ces anciens sentiers de transhumance, on aperçoit dans les hauteurs la chapelle ruinée de Saint-Étienne.** La route se transforme en chemin pour arriver à un parking et un carrefour de pistes avec une citerne. **Détour indispensable vers l'un des plus beaux points de vue du GR®2013 (A/R 500 m): la chapelle de Saint-Michel offre une vue exceptionnelle sur les étangs, le paysage industriel de la Caru et de Fos, la Méditerranée, le hangar Mercure (base aérienne d'Istres), les Alpilles, le Ventoux, le Lubéron, Sainte-Victoire, les tours de la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas, le massif de l'Étoile et le massif de la Nerthe.**

**18** De retour au parking, poursuivre la piste SU101 et virer à gauche 100 m plus loin dans une autre piste, qu'on suit ensuite sur environ 2 km (vue sur les Alpilles). Lorsque la piste se rétrécit et se ravine, ignorer une autre piste qui monte à droite. Trouver ensuite un sentier qui bifurque soudainement à gauche en bordure d'une propriété, **en balcon au-dessus de la mer de Berre: vues sur le vieux Miramas, Saint-Chamas, le port de plaisance, la Poudrerie. Ce site militaire (1690), voué à la fabrication de poudre à canons, fut définitivement abandonné en 1974, puis cédé au Conservatoire du littoral en 2001.** Face à une barrière, descendre à droite dans un sentier qui mène à une piste: la prendre à gauche. À la sortie d'un virage en épingle à cheveux, emprunter le **canal de Raoux.**

**19** Suivre le canal sur environ 2 km, jusqu'à une route goudronnée (chemin de la Cacholle).

**20** Tourner à droite dans cette route. Juste après un virage prononcé vers la droite, quitter la route par un petit passage à gauche, le long de l'ancienne voie ferrée de la Poudrerie, aménagée en voie verte pour les marcheurs et les cyclistes. La suivre vers la gauche, jusqu'à Miramas. Après le viaduc de la ligne de train Marseille-Miramas par la Côte bleue, rejoindre un axe routier et le suivre en tournant à gauche vers le centre-ville.

**21** Poursuivre la route en direction de Miramas centre. Traverser au feu, puis continuer toujours tout droit l'avenue Jean-Moulin, par le trottoir de droite. Place Jean-Jaurès, sur la droite, la gare SNCF (François Druet architecte, 1990). Cette gare du PLM\* (gare de bifurcation, à 30 mn de Marseille), créée en 1848 en rase campagne à 3 km du vieux village de Miramas, est à l'origine de la ville. Le nouvelle gare de Miramas faisait partie d'un projet urbain plus large, « Banlieue89 », un petit centre d'affaires mêlant parkings et bureaux.